



Thème : Les Arts dans tous leurs états



Groupe scolaire Guy de Maupassant de 9h00 à 17h00

Garderie : de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h00

Pas de ramassage

Inscription + règlement + responsabilité civile + attestation CAF

à déposer en mairie de Bosc-le-Hard

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 10h-12h et 16h-18h.

Tel : 02.35.33.30.53.

Date limite d'inscription : 6 octobre 2017.

Nombre limité : 20 places

Tarifs : (inscription pour la semaine)

Quotient familial inférieur à 650 : 52,50 €/semaine

Quotient familial de 650 à 1000 : 55,00 €/semaine

Quotient familial supérieur à 1000 : 57,50 €/semaine

Joindre attestation de la CAF

Enfants des communes non adhérentes : 25 € de plus la semaine



Inscription au Centre de Loisirs Sans Hébergement pour les enfants de 3 à 17 ans

A retourner à la Mairie de Bosc le Hard

Renseignements :

Nom de l'enfant : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____

Régime social du responsable légal : général agricole autre régime
(à préciser) : _____

No allocataire CAF : Quotient :

PERE

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____

MERE

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____

Nom et prénom du responsable légal : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone personnel : _____ Téléphone portable : _____

Téléphone professionnel : _____ Votre mail : _____

Inscription pour la semaine

Semaine du 23 au 27 octobre	Garderie matin Garderie soir
--------------------------------	---------------------------------

Autorisation parentale : (Joindre le règlement à l'ordre du trésor public avec cette fiche dûment complétée et l'attestation de responsabilité civile.)

Je soussigné(e), Madame ou Monsieur _____ responsable de l'enfant, autorise mon fils ou ma fille à participer au centre de loisirs proposé par les communes de Beaumont le Hareng, Bosc le Hard, Cottévrard, et Grigneuseville.

J'autorise mon enfant à rentrer seul et décharge le CLSH de toute responsabilité: oui non

J'autorise mon enfant à quitter le centre de loisirs accompagné(e) de

Madame / Monsieur _____

J'autorise, le cas échéant, la prise en charge médicale pour tout incident survenant lors de la sortie : oui non

Après inscription, toute absence sera facturée excepté sur présentation d'un certificat médical.

Signature des parents (ou responsable légal) : _____

Les Mairies de Bosc le Hard, Cottévrard, Beaumont le Hareng et Grigneuseville souhaitent alimenter leur photothèque destinée à l'illustration des publications, et vous seraient reconnaissants de bien vouloir accepter de vous prêter aux prises de vues et autoriser l'utilisation de l'image de votre personne ou de vos biens par le photographe porteur de la présente.

Représentant légal du mineur	
Je soussigné (e)	
Nom	
Prénom.....	
Adresse	
.....	
CP/Ville.....	
.....	
Téléphone.....	
Nom de l'enfant	

Photographe	
Mairie de Bosc le hard	
217, Place du Marché	
76850 BOSC LE HARD	
Téléphone : 02 35 33 30 53	

Autorise

Art. 1 Prise de vue

à me photographier et à utiliser mon image telle que figurant sur les photographies.

à photographier et à utiliser l'image de mon enfant mineur.

Art. 2 Diffusion

En conséquence, de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, j'autorise le Photographe à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente. Les photographies seront utilisées par la Mairie de Bosc le Hard.

Cette autorisation est valable pour les usages publicitaires ou commerciaux, non lucratifs ou lucratifs suivants, sous toute forme et tout support connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier et sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et, notamment :

Publicité pour les communes de Beaumont le Hareng, Cottévrard, Grigneuseville et Bosc le hard, illustration d'ouvrages utilisation sur le(s) site(s) web des dites communes, et la publication dans tous les journaux et revues.

L'exploitation des photographies, les légendes et les textes accompagnant la reproduction ou la représentation de la (ou des) photographié(s) ne devront pas porter atteinte à ma réputation ou à ma vie privée, et ne devront pas être utilisé dans des supports à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation illicite ou préjudiciable.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'efforcera, dans la mesure du possible, de tenir à votre disposition un justificatif à chaque parution des photographies sur simple demande. Il encouragera ses partenaires à faire de même et mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Je reconnais être entièrement rempli de mes droits. En conséquence de quoi, je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés par la présente.

Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image.

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse figurant en tête des présentes. Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents, statuant en droit français, dans la juridiction dont relève le domicile du photographe.

Fait à

Signature du représentant légal

Le



Centre de Loisirs

des communes de

Beaumont le Hareng

Bosc le Hard

Cottévrard

Grigneuseville

du 23 au 27 octobre 2017

de 3 à 17 ans

Groupe Scolaire de Bosc le Hard